

## Histoire comparée de la gestion sociale, Angleterre-France, XX<sup>e</sup> siècle

Laura Lee Downs et Marie-Emmanuelle Chessel

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19904>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 224-225

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Laura Lee Downs et Marie-Emmanuelle Chessel, « Histoire comparée de la gestion sociale, Angleterre-France, XX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], 1 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19904>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Histoire comparée de la gestion sociale, Angleterre-France, XX<sup>e</sup> siècle

Laura Lee Downs et Marie-Emmanuelle Chessel

---

Laura Lee Downs, *directrice d'études*

Marie-Emmanuelle Chessel, *chargée de recherche au CNRS*

## Le genre de la réforme sociale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

- <sup>1</sup> CE séminaire avait pour but de réfléchir à la manière dont la prise en compte des travaux d'histoire des femmes et du genre permet de renouveler l'histoire de la « nébuleuse réformatrice ». Cette histoire, rénovée récemment (notamment grâce à Christian Topalov), n'a pas encore suffisamment intégré la question du genre. Or, on le sait, l'histoire du droit social ne peut faire l'économie de la dimension genrée. Premièrement, les femmes ont été l'objet des premières mesures de « protection » du travail (parfois via son interdiction). Plusieurs questions se posent dès lors. Comment s'est construite cette « évidence » qui voulait qu'on pût « protéger » le travail des femmes alors que celui des hommes ne devait pas être régulé ? Comment les réformateurs ont-ils pris appui sur la réforme du travail des femmes pour construire le droit du travail ? Quels débats, quels conflits ont nourri cette histoire ? Deuxièmement, des réformatrices ont créé des associations dans différents domaines et elles ont contribué aux débats parmi les réformateurs. Il s'agissait donc de réfléchir sur la dimension genrée dans les objets de la réforme sociale mais aussi à la place des femmes dans les organismes réformateurs, qu'ils soient étatiques, associatifs ou religieux. La France n'a pas été le seul pays évoqué : le monde réformateur est un univers où les individus, les institutions et les idées voyagent d'un pays à l'autre et se transforment par la circulation. Par ailleurs, l'échelle internationale est, avant et après la création du Bureau international du travail (BIT) un lieu de débat et de mise en place des textes

déterminant. Ce séminaire a été axé sur la présentation des travaux des deux organisatrices et sur les travaux d'invités.

- 2 Le programme s'est articulé autour de séries d'interventions, consacrées aux « modes d'action réformateurs », à une « approche comparée des religions » (catholicisme, protestantisme, judaïsme), aux circulations transatlantiques des hommes et des femmes dans l'univers réformateur, et aux différentes échelles d'intervention (municipale, étatique, internationale). Puis nous avons abordé le thème « Enfance et famille », un objet de réforme sur lequel pouvaient être testées différentes propositions analytiques. Enfin, sont intervenus les étudiants, en master ou en doctorat, qui travaillent sur le thème du séminaire.
- 3 Dès lors, ont été mises en évidence les différentes déclinaisons de la question du « genre de la réforme ». La première, le « genre des réformateurs » : nous nous sommes demandés qui étaient les personnes engagées, et quelle était la nature des relations entre hommes et femmes dans certaines associations (la Ligue patriotique des Françaises ou la Ligue sociale d'acheteurs par exemple) ou dans certaines campagnes étudiées. La deuxième, le « genre des réformes » : il s'agissait alors de définir à qui la proposition de réforme était destinée et si elle était différente selon les sexes. Par exemple, la campagne de lutte contre le travail à domicile est apparue très centrée sur le travail des femmes. Enfin, la troisième déclinaison, le « genre des modes d'action ». Y a-t-il des modes d'action plus masculins (la loi) et d'autres plus féminins (le travail associatif, par exemple par le biais de la consommation) ? Les différentes interventions ont montré que l'articulation de ces niveaux était complexe et méritait une analyse au cas par cas. Autrement dit, le monde réformateur est bel et bien un univers genré, où des hommes et des femmes interviennent, le plus souvent – mais pas toujours – de manière différenciée.
- 4 Ce séminaire se poursuit en 2009-2010, via un élargissement de la thématique et de la période d'études (« De la réforme sociale à l'État providence. Genre et modes d'action au XX<sup>e</sup> siècle »). De nouveaux acteurs seront évoqués en détail, notamment les syndicats et les patrons. Quelques nouveaux thèmes seront aussi creusés, comme la professionnalisation des réformatrices.

## Publications

- *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2009.
- « Each and every one of you must become a *chef* » : Toward a social politics of working-class childhood on the extreme right in 1930s France », *Journal of Modern History*, mars 2009, p. 1-44.
- « De la différence homme/femme à la distinction de sexe », note critique d'Irène Théry, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, La vie des idées, 5 novembre 2008, traduction « Gender is everywhere », review of Irène Théry, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, La vie des idées, 7 juillet 2009.

---

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe